

CONSTATS

La superficie des forêts françaises commence à diminuer.

Les statistiques du Ministère de l'Agriculture montrent qu'en 2008 la superficie de la forêt française a diminué de 28 000 ha. **C'est un tournant historique après une période continue d'accroissement de plus d'un siècle et demi.** L'enquête Terruti¹ menée depuis 1960 a mis en évidence cette diminution. Les trois causes de ce recul sont l'extension du bâti et des infrastructures, dans une moindre mesure la reconquête par l'agriculture de certaines surfaces boisées et enfin l'absence de régénération d'une partie des bois exploités.

Le stockage de carbone dans l'écosystème forestier est scientifiquement reconnu comme le meilleur moyen d'atténuer le changement climatique par un stockage à long terme à la fois dans les peuplements forestiers mais également dans les compartiments souterrains (systèmes racinaires et sol). En raison de la baisse de la disponibilité en eau, **le changement climatique est susceptible d'être à l'origine d'une baisse de la productivité** des écosystèmes forestiers. De plus, les résultats de la recherche scientifique ne permettent pas de connaître les essences plus productives et/ou mieux adaptées au changement climatique.

Le prélèvement croissant du bois énergie en milieu forestier et bocager exerce une très forte pression sur la biomasse. Une récente étude de l'AREC* Poitou-Charentes révèle que les acteurs de la filière bois ont des craintes quant à l'approvisionnement futur en bois énergie ; craintes renforcées par les nombreux projets de grosses, voire très grosses, chaufferies ou unités de cogénération produisant à la fois chaleur et électricité.

Chiffres clés² respectivement pour Aquitaine ; Limousin ; Poitou-Charentes :

- Superficies forestières (en milliers d'ha) : 1838 ; 575 ; 429
- Taux de boisement (25% en France métropolitaine) : 40 % ; 30% ; 15%
- Part de la forêt privée (74% en France métropolitaine) : 90% ; 94% ; 91%
- Volume de bois vivant à l'hectare : moyenne inférieure à 120 m³/ha (en raison du mode de gestion des peuplements forestiers et des événements climatiques récents) ; 196 m³/ha ; 129 m³/ha

Spécificités des peuplements par région :

- Aquitaine : massif monospécifique, de production (Pin maritime), présence de feuillus (chênes, charme, châtaignier, frêne...)
- Limousin : plus de 60% de feuillus (chênes, châtaigniers, hêtres...), les résineux (douglas, épicéas, pins sylvestres...) ne sont bien implantés que sur les stations d'altitude.
- Poitou-Charentes : forêt majoritairement feuillue et diversifiée (chêne, pin, châtaignier, peuplier...), soumise aux premières conséquences du changement climatique (dépérissements, maladies), développement accéléré du bois énergie.

PROPOSITIONS CONCRETES

La nouvelle Région sera dotée des compétences définies par la loi NOTRe* et devra élaborer le SRADDET*, fixant les orientations de la Région en matière d'équilibre et d'égalité des territoires, de gestion économe de l'espace, de maîtrise et de valorisation de l'énergie, de lutte contre le changement climatique, de pollution de l'air, de protection et de restauration de la biodiversité. La multifonctionnalité de la forêt répond à la plupart des grands enjeux de développement durable :

→ **Permettre une évolution progressive vers des modes de gestion durable :**

- ☛ Généraliser les pratiques d'exploitation respectueuses de l'environnement et des sols
- ☛ Développer une certification fiable, avec des contrôles
- ☛ Favoriser la régénération naturelle et les essences locales
- ☛ Privilégier le mélange des essences
- ☛ Remplacer dans l'avenir le chêne pédonculé par les chênes sessile et/ou pubescent sur des stations peu fournies en eau.
- ☛ Limiter l'importation d'essences exotiques, sous couvert de résistance à la sécheresse (eucalyptus...)

1. Enquête Terruti-Lucas (2009) : <http://www.agreste.agriculture.gouv.fr/IMG/file/resultatsnationaux213.pdf>

2. Inventaire forestier et environnemental de l'IGN* (2014) : http://inventaire-forestier.ign.fr/spip/IMG/pdf/memento_2014-2.pdf

→ Favoriser la gestion durable par la formation et l'accompagnement des acteurs :

- ☛ Développer la formation des acteurs à la gestion forestière durable
- ☛ Adapter et limiter le développement du bois énergie aux ressources locales
- ☛ Tenir compte du rôle social de la forêt
- ☛ Boiser une partie des périmètres de protection des captages d'eau potable en complément des autres modes suivants d'occupation des sols : agriculture biologique et prairies permanentes
- ☛ Prévoir les moyens humains et financiers pour une réelle prise en compte de la multifonctionnalité des forêts
- ☛ Protéger la forêt face aux projets d'installation de centrales photovoltaïques au sol, en particulier la forêt des Landes

REALISATIONS

Les actions du **Centre Régional de la Propriété Forestière (CRPF) Poitou-Charentes**

- ☛ mise à disposition de documentation pédagogique : Schéma régional de gestion sylvicole, Guide de gestion des milieux naturels associés à la forêt, Fiches techniques pour la prise en compte de la petite faune sauvage en gestion forestière, etc.

- ☛ « Mémento Biodiversité en Forêt » : guide pratique pour les propriétaires forestiers leur permettant de s'approprier la biodiversité par des actions simples (protection des sols, conservation de bois mort, d'arbres à cavités, etc.)

- ☛ Cycles et stages de formation à la gestion forestière (Fogefor) ouverts aux propriétaires, gérants, ayant-droit... de propriétés forestières (sylviculture, réglementation, visite)...

- ☛ Diagnostic IBP, Indice de Biodiversité Potentielle : état des lieux proposé aux propriétaires pour évaluer le potentiel de biodiversité présent en forêt, afin de l'améliorer.

Depuis 2009, l'AREC* héberge l'observatoire régional de la biomasse et réalise des études sur le potentiel de la biomasse en Poitou-Charentes, notamment du bois énergie.

Zoom sur ... Le boisement pour protéger les captages d'eau potable

Plusieurs boisements ont été réalisés sur des périmètres de protection rapprochée de captages d'eau potable : à Chenay (79) sur 8 ha, à Limalonges (79) sur 9 ha ou encore à la Rochelle sur 5 ha. Le boisement se révèle être un des outils les plus efficaces pour protéger la qualité de l'eau. Dans ce sens, **le boisement de Chenay a été retenu comme site pilote de démonstration par le Ministère de l'Environnement.**

- ☛ Acteurs régionaux :

Prom'Haies Poitou-Charentes : <http://www.promhaies.net/>

CRPF Poitou-Charentes,

- Film « Prise en compte de la biodiversité en gestion forestière » :

<http://www.crfp-poitou-charentes.fr/-Documentation-.html>

- IBP « Évaluer le potentiel d'une parcelle... et l'améliorer. » : http://www.crfp.fr/ifc/revue/066P05_Biodiversite.pdf

CRPF Limousin : <http://www.crfp-limousin.com>

CRPF Aquitaine : <http://www.crfpaquitaine.fr/>

ONF*, « Gestion durable » : http://www.onf.fr/gestion_durable/@@index.html

- ☛ Publication :

« La Forêt naturelle », Alain PERSUY, Edition Belin (2008) :

http://www.editions-belin.com/ewb_pages/f/fiche-article-la-for-t-naturelle-11608.php?lst_ref=1

FNE*, Contribution à la « Stratégie nationale bas carbone » (04 2015) : <http://www.fne.asso.fr/>

POUR ALLER PLUS LOIN